

6 mai 2014

Serge JUNG

15

11 Membre absent : M. Philippe KELLER
Membres absentes excusées : Mme Marie-Berthe KERN - Mme
Patricia KOENIG-HEITZ - Mme Christel MAILLET (procuration à
Mme Elisabeth HUBER)

**POINT 1 : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DE LA
COMMISSION « BUREAU D'ADJUDICATION ET D'APPEL D'OFFRES »**

Le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de modifier la composition de cette commission.

Or, il s'avère que conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, dans une commune de moins de 3500 habitants, la commission comprend le Maire ou son représentant, Président, et trois membres du conseil municipal élus en son sein. Il est procédé selon les mêmes modalités à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Entendu les explications du Maire,

Le Conseil Municipal,

DECIDE

A l'unanimité,

- de constituer la commission « bureau d'adjudication et d'appel d'offres » comme suit :

Président : M. Serge JUNG - Maire

Membres titulaires : M. Jean-Jacques STADELWIESER, Mme Marie-Berthe KERN, Mme Elisabeth HUBER

Membres suppléants : Mme Michelle ZOBLER, M. Olivier SCHAAL,
M. Yvan SCHEECK

Certifié conforme au registre.

Le Maire, Serge JUNG.

6 mai 2014

Serge JUNG

15

- 11 Membre absent : M. Philippe KELLER
Membres absentes excusées : Mme Marie-Berthe KERN - Mme Patricia KOENIG-HEITZ - Mme Christel MAILLET (procuration à Mme Elisabeth HUBER)

POINT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BATIMENT EVOLUTIF, CULTUREL ET ASSOCIATIF : AVENANTS

Le Maire informe les conseillers que le lot n° 3 (structure bois lamellé collé-murs ossature bois-bardage) fait l'objet d'un avenant n°1, consistant en la suppression du bardage translucide en haut jour, d'ouvrages complémentaires et de mise en place d'un auvent à l'entrée du marché.

Par ailleurs, suite à ces modifications, le lot n° 4 (couverture bac acier-étanchéité-zinguerie) fait l'objet de l'avenant n° 2 pour création de l'auvent et création de sorties en toiture.

Le lot n° 16 (chauffage-ventilation) fera l'objet d'un avenant n° 1 pour mise en place d'un extracteur chauffeur d'air dans la cuisine.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

Après délibération

LE CONSEIL

A l'unanimité

DECIDE

- d'accepter l'avenant n° 1 du lot n° 3 (structure bois lamellé collé-murs ossature bois-bardage) d'un montant de 22.978,76 euros H.T.
- d'accepter l'avenant n° 2 du lot n° 4 (couverture bac acier-étanchéité-zinguerie) d'un montant de 4.496,96 euros H.T.
- d'accepter l'avenant n° 1 du lot n° 16 (chauffage ventilation) d'un montant de 7.400,00 euros H.T.

- de charger le Maire de signer tous les documents s'y rapportant.

Certifié conforme au registre.
Le Maire, Serge JUNG.

6 mai 2014

Serge JUNG

15

- 11 Membre absent : M. Philippe KELLER
Membres absentes excusées : Mme Marie-Berthe KERN - Mme Patricia KOENIG-HEITZ - Mme Christel MAILLET (procuration à Mme Elisabeth HUBER)

POINT 3 : DIVERS et COMMUNICATIONS

L'Adjoint STADELWIESER informe les conseillers de diverses doléances reçues d'habitants relatives à la sécurité routière notamment. Il propose de réunir prochainement la commission en charge de ces questions afin de faire un point et de trouver des solutions.

Certifié conforme au registre.
Le Maire, Serge JUNG.